

VIENT DE PARAÎTRE

---

## **Le droit de l'intelligence économique**

L'état et les entreprises se sont appropriés l'intelligence économique. Dans l'esprit du grand public, l'intelligence économique est un recyclage de barbouzeries au service des entreprises. Il suffit pour s'en convaincre de voir combien l'expression «intelligence économique» a été associée aux protagonistes de l'affaire Clearstream. De leur côté, les professionnels se complaisent dans une multitude de définitions, chaque praticien ayant la sienne. L'objectif de cet ouvrage est de définir et d'expliquer les nombreuses règles du droit de l'intelligence économique et notamment la collecte d'informations blanches, grises ou noires par tous les moyens légaux avec en ligne de mire les limites à ne pas dépasser. L'auteur, Thibault du Manoir de Juaye, est avocat à la Cour et rédacteur en chef de la revue *Regards sur l'IE*.